

Compte rendu de la séance du mardi 21 novembre 2017

Secrétaire(s) de la séance : Pascaline MOREL

Ordre du jour:

Tour de table réunions et commissions

Affichage informations municipales
Équipement salle des fêtes
Attribution subvention livre de Blars
Organisation des voeux 2018
Entretien et élagage des chemins
Aménagement centre bourg, rapport C.A.U.E.
Entretien du cimetière
Questions diverses

TOUR DE TABLE DES RÉUNIONS ET COMMISSIONS

Syndicat des eaux de la Pescalerie (Christian Joyeux)

La Communauté de Communes souhaite regrouper l'ensemble des syndicats existants pour faciliter la gestion de l'eau et de l'assainissement. Certains syndicats gèrent les deux. D'autres réunions sont à venir pour organiser ce regroupement qui s'avère compliqué. La question se pose de savoir si la Communauté de Communes prend la compétence ou si elle la délègue à un seul syndicat. Pour l'assainissement, Blars dépend aujourd'hui du syndicat de Montcléra. (prochaine réunion lundi 27/11 à Fajolles).

Formation :les fondamentaux de la législation funéraire et de la gestion des cimetières (Jean-Louis Poujade)

Le cimetière de Blars n'est pas conforme à la législation à ce jour. Il faudra beaucoup de temps et beaucoup de travail pour se mettre à niveau, mais au regard de la formation, la plupart des communes sont dans la même situation.
Exemples : toute inscription sur une tombe doit obtenir l'autorisation du maire.
Un compte rendu de la formation est disponible en mairie.

Les travaux les plus urgents à réaliser sont la construction d'un columbarium et d'un ossuaire.

AFFICHAGE INFORMATIONS MUNICIPALES (Jean-Louis Poujade)

Le sujet devient urgent car toutes les dépenses d'investissement doivent être réalisées avant le 15 décembre.
Plusieurs devis ont été demandés, les derniers doivent arriver en fin de semaine.
Une décision sera prise avant la fin du mois.

Délibération : Achat panneau affichage (DE 2017 49 BIS)

Monsieur le Maire rappelle au élus qu'une étude était en cours depuis quelques mois afin d'investir dans un panneau d'affichage pour la commune.

Il présente les devis aux élus qui après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'acheter ce matériel à la société ADEQUAT pour un montant de 955.20 €

EQUIPEMENT SALLE DES FÊTES (Bernard Faurie)

Peut d'entreprises sont en mesure de faire une offre pour du matériel semi-professionnel (rapport qualité – prix).

Nous avons donc obtenu une proposition de la société Angibaud :

- 1 frigo : 735€ HT
- 1 congélateur : 890€ HT
- Lave-vaisselle : 1785€ HT

Voté à l'unanimité.

Livraison prévue entre le 4 ou le 5 décembre.

Délibération : Achat équipement salle des fêtes (DE 2017 46 BIS)

Monsieur le Maire rapelle qu'il avait été prévu au budget 2017, à l'investissement, la somme 8396 € afin d'équiper la cuisine de la salle des fêtes.

Il présente au conseil les devis pour l'achat d'un frigidaire, d'un congélateur et d'un lave vaisselle.

Après les avoir étudiés le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité :

Achat d'un réfrigérateur et d'un congélateur : 1 976.09 €

Achat d'un lave vaisselle : 2 142.02 €

Ce matériel sera acheté chez ANGIBAUD Equipement .

ATTRIBUTION SUBVENTION LIVRE SUR BLARS (Guilhem Boucher)

Le projet avait été présenté au printemps : il s'agit d'éditer un livre photographique sur la commune de Blars, en exploitant les travaux réalisés par le photographe Jean-Louis Nespoulous entre 1975 et 1985.

Le livre est produit par l'association « A vitesse limitée », et documenté par un journaliste.

Il retrace, en textes et en images, la vie du village à cette époque, avec une approche contextuelle (politique agricole commune, remise en culture de terrains en friches, etc.).

La proposition portait sur un soutien de la mairie avec l'achat d'un livre par foyer (résidence principale), soit environ 80 foyers x 20€ (prix du livre).

Ce cadeau original de la mairie à ses habitants remplacerait la traditionnelle distribution de chocolats.

L'association propose de co-organiser avec la mairie une présentation publique le 14 décembre. Guilhem se charge de faire le lien entre l'association et la mairie.

Le livre sera remis à cette occasion aux habitants présents (moyennant leur signature sur un listing, pour comptabiliser le nombre de livres distribués).

Les personnes absentes de la soirée se verront distribuer le livre ultérieurement (remise dans les boites aux lettres).

Délibération : Achat livres (DE 2017 47 BIS)

Monsieur le Maire rappelle aux élus que lors du conseil municipal du 21 février dernier, il avait été voté par délibération (DE_2017_04) l'achat de 80 livres à 20 € sur le village de Blars.

Ces livres seront distribués à chaque foyer en résidence principale.

Après avoir fait le décompte pour la distribution, il s'avère qu'il convient d'acheter 86 livres à 20 €.

Après en avoir délibéré, les élus décident à l'unanimité l'achat de ces livres.

La présentation et la distribution se feront lors d'une cérémonie organisée en date du 14 décembre prochain.

ORGANISATION VŒUX 2018 (Jean-Louis Poujade)

Date (rappel) : Dimanche 14 janvier à 18h00

Programme :

- Participation d'Aurélien Pradié, cérémonie
- Spectacle proposé par Lindsay, qui organise une réunion de préparation jeudi à 18h30 à la salle des fêtes pour tous ceux qui souhaitent participer.
- Auberge espagnole : chaque conseiller municipal prépare un met (pizza, tarte...)

ENTRETIEN ET ÉLAGAGE DES CHEMINS (Bernard Faurie)

Devis Laurent Raffy : 1320€ HT

Voté à l'unanimité

Délibération : Elagage (DE 2017 48 BIS)

Monsieur le Maire indique qu'il serait souhaitable cette année de débroussailler les chemins de la commune.

Il présente des devis aux élus qui, après en avoir délibéré, choisissent de confier ce travail à l'EURL RAFFY LAURENT pour un montant de 1584.00 € TTC

AMÉNAGEMENT CENTRE BOURG – RAPPORT DU CAUE

Il s'agit à ce jour d'une réflexion. Les experts du CUE ont rédigé un dossier comprenant un état des lieux de la situation actuelle, les objectifs de la démarche et les orientations possibles.

Ce dossier doit permettre à la mairie d'élaborer un cahier des charges, le CAUE nous mettra en suite en contact avec un architecte paysager.

Ce projet fera l'objet d'une concertation avec les habitants, mais pas sous forme de réunion publique car c'est un sujet sensible.

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Jean-Louis Poujade regrette le manque de mobilisation à la cérémonie du 11 novembre, il aurait souhaité que ceux qui ont plébiscité des solutions pour le nettoyage en dernière

minute du cimetière soient présents pour assumer les solutions retenues auprès des usagers.

Néanmoins, aucun retour négatif n'est constaté par rapport aux difficultés que nous avons rencontrées.

Ré-aménagement du cimetière en vue de faciliter son entretien :

Un paysagiste est venu et doit faire une offre à la mairie.

A priori la solution la plus adaptée à la configuration de notre cimetière serait

- un décapage
- la pose de films (type géotextile), qui laisse passer l'eau mais pas les herbes
- la pose de granulats spécifiques

Cette solution nécessite un entretien à base de vinaigre une fois par an, elle incluerait une approche paysagère et esthétique.

Il est possible d'obtenir des subventions, la mairie est en attente d'informations.

QUESTIONS DIVERSES

*** Bienvenue à Clarence, nouvelle habitante de Blars et félicitations à sa famille ! ***

Information

Des guirlandes de Noël ont été retrouvées à l'extérieur. Elles sont récupérables mais à remettre en état. Le local municipal est terminé et permettra de mettre le matériel à l'abri. Problèmes d'odeurs (égouts, toilettes turques...).

Régler le problème de l'assainissement de la mairie. Le technicien du SPANC est venu. Le petit jardin derrière le hangar serait adapté.

Quelle vision d'avenir pour la commune ?

Le souhait est émis de définir ensemble une vision à long terme de la commune pour savoir dans quel contexte nous prenons des décisions. Jean-Louis Poujade propose :

- Prendre l'héritage de nos prédécesseurs (salle des fêtes, mise aux normes église, cimetière etc.) et finaliser les projets entamés
- Rendre le village attractif pour les habitants et pour ceux qui souhaitent venir.
- Prendre en considération la dominante agricole du village, sachant que le nombre d'agriculteurs diminue.

Clôture de la séance à 23h00 (objectif atteint !)